Image not found or type unknown

droit de l employeur vis a vi du salarier

Par **michel23**, le **13/10/2009** à **08:24**

bonjour axcuser moi je vient vers vou car mon salarier fait des tournee qui me rapporter une caisse de 4 A 500 euro jour est apres un conger maladi plus deux semaine de vacance ce salarier avec meme tournee ne rapporte plus que 100 euro pourriez vous me dire si il peu etre licensier pour faute professionnel
merci

Par **JURISNOTAIRE**, le **21/10/2009** à **14:38**

Bonjour, Jacky 30.

"Licencié en orthographe?"...

Votre remarque me laisse perplexe.
Michel 23 vient (tenter de) nous exposer, avec les moyens d'expression dont il dispose, son problème sur ce forum,
et ne reçoit, en retour, qu'une cuisante gifle d'ironie caustique, en guise de réponse.

En nos temps où la faute orthographique devient la règle, et l'expression correcte dorénavant l'exception -j'ai relevé quelques fautes dans vos propres propos-, eut-il fallu que Michel 23, faute de maitriser sémantique et orthographe, se tût (ou se tue)?

Sans prétendre jouer les donneurs de leçons, j'ai peur des personnes qui condamneraient au silence en les vitrifiant dans le mépris, qui "laisseraient dans leur coin", ceux qui pataugent dans l'expression, mais ont pourtant un nécessaire, légitime et impératif besoin de se faire entendre.

Préfèreriez-vous la forme, au fond?

Tolérance, tolérance...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés